

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-404-1930 Mutation.

n° 48-404-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juillet 1930

Numéro JO

n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro

31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

M. Cancel, commis de 1re classe de la trésorerie de l'Algérie, est mis à disposition du tréscrier-payeur pour remplir ies fonctions de 2e fondé de pouvoir. Il aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de fonctions de 1.200 franes prévue au budget de l'année en cours, à compter du 7 juillet 1930.